L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, 73 rue de Chartres
Nouvelle-Orléans.
Dimanche matin, 2 octobre.

Souscription française.

Lorsqu'au début de la guerre une trentaine de résidents français de la Nouvelle-Orléans se sont réunis pour prendre l'initiative d'une souscription en faveur des blessés et des familles des victimes de la guerre en France, nul d'entre eux ne supposait qu'en moins de deux mois leur pays subirait une série de revers effroyables, à la suite desquels la douze départements seraient envahis et la capitale assiégée. Aucun de ceux qui ont souscrit n'a pu mesurer le sacrifice qu'il s'imposait alors sur la donnée de désastres que nul ne pouvait prévoir.

Aujourd'hui, les Français se trouvent en présence d'une effroyable calamité. Cent mille tués ou blessés, plus de cent mille prisonniers, telles sont les pertes de l'armée en hommes, et on voit par ces chiffres combien il y a de familles en deuil ou dans la détresse. Mais ce n'est pas tout. Les ravages de la guerre se sont étendus à plusieurs départements. Tous les villages autour de Strasbourg, de Metz, de Sedan ont été incendiés; des villes en ruines, des centaines de villages pillés, saccagés, nos distribution, tout cela permet de supposer qu'une centaine de mille au moins le nombre des familles qui errent aujourd'hui sans abri, livrées à la plus affreuse misère dépendant uniquement de la charité publique. Les pertes en propriétés peuvent s'appeler par centaines de millions.

Déjà la ville de Brest a demandé par pétition que la France tout entière se déclare solidaire de ces pertes, et il n'est pas douteux que la première assemblée constituante ou législative ne ratifie cette proposition. Mais en attendant le jour où ces indemnités seront liquidées, une assurance gouvernementale, c'est un devoir impérieux pour tous les Français, pour tous les amis de l'humanité, de concourir à alléger ces horribles souffrances, et notamment encore la dissémination d'un [illegible] contagieux dans les territoires envahis.

Le patriotisme en France est surexcité jusqu'au paroxisme. Les départements, les communes votent à l'envie des allocations pour contribuer à la défense; les citoyens font [illegible] de leurs bourses aussi bien que de leurs personnes. Il y a un élan admirable. Ceux qui n'ont à fournir de rétributions qu'aux troupes françaises; les habitants de la France ont à supporter tant de charges ou sont exposés [illegible], n'est-ce pas un devoir pour les Français résidant à l'étranger de contribuer par un sacrifice volontaire à alléger le fardeau pécuniaire qui pèse sur leurs compatriotes? Et ne faut-il pas que ce sacrifice soit proportionné à la grandeur des malheurs? Les Français qui habitent la Louisiane ont donné trop de preuves de patriotisme pour ne pas se montrer, dans ces circonstances, dignes de ceux qui [illegible], qui combattent, ou qui meurent pour leur patrie.

Les souscripteurs au fonds déjà formé sont invités par le Bureau à se réunir dimanche, deux octobre, à une heure après-midi, dans la salle de la "Parfaite Union", rue des Remparts, pour y entendre le rapport du Bureau sur les sommes recueillies et sur l'emploi des fonds et pour délibérer sur les propositions qui pourront être présentées. Nous pensons que la colonie française de la Nouvelle-Orléans suivra l'exemple de celle de New-York en réunissant ses efforts en faveur des malheureuses victimes de la guerre en France. Nous reproduisons plus loin la lettre adressée au comité de New York par M. Fonge[illegible], et nous espérons que ce généreux [illegible] aura des imitateurs.

NOUVELLES DE PARIS PAR LE CABLE.

Les fuyards de l'affaire du 19.

L'occupation des hauteurs de Bellevue et de Meudon par les Prussiens.

Un courrier qui a pu sortir de Paris a apporté à Londres des journaux du 20, du 21 et du 22, et des correspondances. Les extraits suivants ont été télégraphiés de Londres aux journaux de New-York.

Le *Temps* du 20 rapporte:

"De onze heures du matin à une heure de l'après-midi, la rive gauche de la Seine a été en émoi par des soldats qui avaient abandonné leurs régiments et qui rentraient dans Paris par groupes. [illegible] zouaves, ainsi que le 16me [illegible] mobile sont particulièrement déshonorés dans cette circonstance. Beaucoup de fugitifs ont été conduits à la mairie du 5me arrondissement, et on a [illegible] qu'une partie d'entre eux n'avait pas tiré un coup de fusil ce jour-là.

L'*Electeur Libre* du 20 dit de son côté:

"Le général Trochu avait résolu de défendre Paris derrière les fortifications et d'éviter de prendre l'offensive. Mais l'arrivée du général Ducrot qui s'était échappé de Sedan déguisé en paysan, a fait modifier ce plan. Le général Ducrot, qui est un très habile officier, on pouvait lui donner un commandement hors de Paris. On lui donna une armée de 50,000 hommes, laquelle il devait défendre certaines hauteurs en avant des forts extérieurs, c'était un plan habilement préparé.

"Si le général Ducrot avait été secondé par les troupes, il aurait remporté un brillant avantage; mais la fuite des zouaves, *qui n'ont pas tiré un coup de fusil*, a tout fait manquer. On avait distribué 60,000 cartouches avant l'engagement, et la distribution avait à peine eu lieu, lorsque ces [illegible] se sont débandés, en criant: Nous n'avons pas de munitions."

"Les fuyards sont rentrés dans Paris au milieu des cris de malédiction des citoyens. Un grand nombre d'entre eux ont été arrêtés. *Il faut qu'on les fusille au camp de Mars.*

"La garde mobile s'est bien conduite. Elle a conservé toutes ses positions. Le [illegible] bataillon s'est tout particulièrement distingué. Toutefois, un autre bataillon qui a fait feu sur un régiment de ligne déployé en tirailleurs, il a ainsi augmenté le désordre par cette malheureuse erreur. Le corps de cuirassiers s'est aussi laissé prendre par les Prussiens. A la nuit, le général Ducrot a fait retraité, en laissant entre les mains de l'ennemi une redoute et huit canons encloués. La défense de la ville sera désormais conduite dans l'enceinte des fortifications."

Le résultat de la journée du 19 a été de livrer aux Prussiens les hauteurs de Meudon et de Bellevue, où ils s'occupent, dit-on, de planter des batteries. Le plateau de Meudon commande la partie sud-ouest de Paris; il est à 104 mètres au dessus du niveau de la Seine, c'est-à-dire que son altitude n'est que de 1 mètre 50 centimètres inférieure à celle du Mont-Valérien qu'on aperçoit à l'horizon. La distance du plateau de Meudon jusqu'au fort d'Issy est de [illegible] mètres, et jusqu'aux remparts de Paris, 4,700 mètres.

C'est un coteau de Bellevue, qui part de la Seine pour monter jusqu'à la forêt de Meudon, il est à 3,300 mètres des remparts, près d'Auteuil. De Bellevue, les Prussiens aperçoivent devant eux Billancourt, Boulogne, Auteuil, Passy: à gauche, Sèvres, Saint-Cloud; à droite, le fort d'Issy, Vaugirard, Grenelle. Mais leurs batteries seront, pour le moment, composées de pièces de campagne qui ne portent qu'à 3,200 mètres. En comparant cette [illegible] à celles que nous venons de donner, on [illegible] est facile de se convaincre que Paris [illegible] pas encore menacé d'un bombardement.

[illegible] dépêches attribuent à l'ennemi l'intention de traverser la Seine à Bellevue [illegible] à Billancourt, où ils seraient [illegible] protégés par les maisons du village contre le feu des remparts. Mais il ne faut pas oublier qu'on a élevé entre Saint-Cloud et Bellevue un nouvel ouvrage, le fort de Montretout, dont les feux croisent ceux du fort d'Issy. Le pont que les Prussiens [illegible] de jeter sur la Seine, près de Billancourt ou de Ségnin, seraient à [illegible] mètres seulement de chacun de ces forts. La grosse artillerie française en [illegible] facilement raison. Et si les Prussiens s'établissaient à Billancourt, ils se[illegible] entre les feux des forts et ceux des remparts.

On annonce que toutes les maisons voisines de l'enceinte fortifiée, à partir de [illegible], ont été rasées. Le génie militaire a respecté que la chapelle érigée à la mémoire du duc d'Orléans. A Sèvres, le général Trochu est allé lui-même, à la suite de l'affaire du 19, faire sauter le pont qui relie devant ce bourg les deux rives de la Seine.

Nous trouvons encore dans une correspondance télégraphique les renseignements suivants sur la situation de Paris, à la date du 20:

Les Champs-Elysées sont remplis de cavalerie et d'infanterie. Il y a beaucoup d'artillerie à cheval massée près des portes. De l'autre côté des remparts, aux endroits où des ponts levis traversent les fossés, on a élevé des ravelins. Les glacis et les parapets sont couverts de planches garnies de clous, pour empêcher une escalade, et sur les crêtes se dressent des palissades fortement reliées par des fils de fer. En avant de l'enceinte, s'étend une zone de quelques centaines de mètres. Les abords des remparts sont principalement [illegible] pièces de 24.

Des hangars temporaires sont en voie de construction sur les boulevards pour loger les troupes; mais comme ils ne sont pas terminés, les soldats disent: "Voila comment nous faisons les choses en France. Au lieu de travailler jour et nuit, nous ne sommes jamais prêts, et c'est pourquoi les Prussiens nous surprennent."

Les districts de Belleville, de la Chapelle, de la Villette offrent l'aspect le moins pacifique. Sur les boulevards qui portent leur nom, tous les hommes qu'on rencontre portent des fusils, ce qui est étrange à Paris, où il y a quelques semaines encore, on ne pouvait avoir d'armes sans une permission spéciale de M. Piétri. Les cannes à [illegible] et les casse-têtes mêmes ne pouvaient [illegible] portés que secrètement par les gens respectables qui voulaient pouvoir se protéger contre les voleurs, nombreux dans ces parages. Aujourd'hui, on s'endort au [illegible] des chassepots, et on ne peut s'assurer que parmi les baïonnettes. Tout le monde peut avoir un fusil, s'il veut prendre la peine de le demander.

Malheureusement, les malfaiteurs commencent à abuser de la situation. Les actes de violence se multiplient. Il y a trois jours, un garde mobile ayant tiré de sa poche un billet de cinquante francs chez un marchand de vin, il a été suivi et assassiné en plein jour. Hier, dans l'émeute de la ville, deux sous-officiers ont été blessés vers trois heures de l'après-midi par des malfaiteurs. Dans la banlieue, de nombreux vols se commettent avec impunité.

"De son côté, le peuple continue à jouir avec calme de son autorité regagnée. Il ne cesse pas de manifester son antipathie pour l'impérialisme et pour les Prussiens. Il y a quelques jours, deux dames assises sur un balcon de la rue Lafayette regardaient passer des gardes mobiles, lorsque tout-à-coup ceux-ci ont découvert au haut du balcon une plaque de l'*Eagle Insurance Company*, laquelle plaque était ornée d'un aigle qu'on a pris pour l'oiseau impérial. Une tempête de cris a alors éclaté. "*A bas l'aigle!*" criait-on. Les mobiles se sont précipités vers la maison, et à la grande terreur des deux dames, ils ont arraché la plaque avec leurs baïonnettes sans faire, d'ailleurs, aucun autre dégât.

"Les journaux les plus avancés, et notamment le *Réveil*, demandent que l'administration civile toute entière soit renouvelée, afin qu'il ne reste pas un seul des fonctionnaires qui ont servi l'empire. Le gouvernement provisoire fait de son mieux, mais les attaques des journaux ultra-démocrates sont pour lui une cause d'embarras. Il prête moins d'attention aux dires des feuilles conservatrices. Cependant, le *Figaro* se plaint avec raison que beaucoup de fonctionnaires soient exempts du service militaire, tout en demandant, par contre, que les concierges, qui doivent veiller sur la sûreté des maisons, soient exemptés de monter la garde sur les remparts.

"La Banque de France est fermée: une centaine de gardes nationaux sont de garde dans les bâtiments. On va employer des ballons pour envoyer des lettres hors de Paris.

"Le bataillon des francs tireurs de la presse que commande M. Gustave Aymard, compte plus de 600 hommes.

"Les provisions ne nous manquent pas. Le préfet de police fixe le prix de la viande à 20 cents par livre, c'est-à-dire moins élevé qu'à New York. L'approvisionnement de farine est illimité. Quant au vin, nous en avons assez pour que les Prussiens puissent envier notre situation à cet égard. La ville paraît très calme.

"On ne parle plus de la petite-vérole, que le peuple paraît avoir oubliée au milieu des émotions de la guerre."

Le courrier, qui avait apporté cette correspondance à Londres, avait avec lui le *Journal officiel*, les *Débats*, le *Temps*, le *Rappel*, la *Liberté*, le *Soir*, le *Figaro* et l'*Electeur Libre* du 21 et du 22. Voici comment on rend compte de son passage à travers les lignes prussiennes:

"Le courrier est facilement sorti de Paris, mais il a été envoyé en arrière à plusieurs reprises par les patrouilles prussiennes. Il a finalement passé par la route de Saint-Germain, et il est arrivé au quartier-général prussien. Là, le général Blumenthal, chef d'état-major du prince de Prusse, lui a dit qu'il serait la dernière personne à qui on permettrait de passer. On lui a demandé avec curiosité comment il avait traversé les lignes, en lui disant qu'il lui faudrait pour rentrer dans Paris l'autorisation du prince de Prusse ou du roi Guillaume lui-même. Les Prussiens veulent sérieusement empêcher les ambassades étrangères à Paris de communiquer avec l'extérieur.

"De Saint-Germain, le courrier a gagné Rouen, Amiens et Calais. Il rapporte aussi que les officiers prussiens affectent de croire que Paris ne se défendra pas longtemps. Ils déclarent en riant qu'ils connaissent le côté faible de la ville, et que dès qu'ils voudront, ils pourront l'obliger à capituler."

LA RÉVOLUTION A LYON ET A TOULOUSE.

On lit dans le *Journal des Débats*:

Des faits profondément regrettables se passent à Lyon. Le comité qui s'est emparé du pouvoir dans cette ville le 4 septembre, avant même que la République ait été proclamée à Paris, a arboré le drapeau rouge sur l'Hôtel-de-Ville, et la vue de cet emblème, qui rappelle de si tristes souvenirs, a produit sur la ville et plus encore sur les campagnes un effet déplorable. Le même comité est allé jusqu'à demander qu'on lui remît en consignation les fonds de la Caisse d'épargne. Le refus le plus énergique lui a été opposé, comme on devait s'y attendre. Nous apprenons d'autre part qu'à Toulouse un autre comité du même genre se prétend investi des pouvoirs administratifs et judiciaires, et qu'il se permet de prononcer de son autorité privée la révocation du procureur-général de la cour d'appel.

Le gouvernement provisoire ne peut tolérer de tels faits, et s'il veut avoir la force d'agir contre l'ennemi, il faut qu'il sache rétablir au plus tôt l'ordre compromis par de pareils excès. Au reste, rien ne lui est plus facile, car dans tout le pays tout le monde le soutiendra dans sa lutte contre les fauteurs de ces désordres. Il suffit de voir comment les odieuses excitations de la *Marseillaise* ont été accueillies hier par les hommes de tous les partis sans exception, et quelle indignation cet appel à la guerre civile a soulevé dans tous les quartiers de la ville et dans tous les rangs de la population, pour être sûr que la France tout entière n'aura qu'une voix pour protester contre les tentatives coupables dont nous parlons et pour pousser les dépositaires du pouvoir à y mettre bien vite un terme.

— On lit dans la *Cloche*:

"Jeudi, dans la soirée, 2,000 gardes mobiles bretons arrivent de la mairie Drouot. Aucun ordre pour les loger.

"Ulysse Parent, adjoint au maire, s'adresse à la foule.

"Il y a ici, dit-il, 2,000 gardes mobiles qui n'attendent que des patriotes pour les loger? Qui en veut cinq?

"—Moi, moi, crient cinquante personnes [illegible] les mobiles de la Bretagne, cordialement hébergés, étaient émerveillés de cette bonne hospitalité parisienne."

— Le *Journal officiel* du 11 septembre nous apporte les décrets suivants:

"Une somme de 40,000 fr. est mise à la disposition du ministre de l'instruction publique pour les besoins de la commission scientifique de la défense nationale."

☞ La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, ne coûte que $55. Bureaux, 182, de la rue du Canal.

Bijouterie. — La maison de MM. C. H. Zimmerman & Cie, si connue de nos lecteurs, ayant été établie depuis 1853, reçoit maintenant un magnifique stock de riches articles venant directement des fabriques. Nos lecteurs qui désirent acheter des articles de bijouterie et d'argenterie devraient faire une visite aux Nos 94 et 96 de la rue du Canal où tous les employés de l'établissement sont d'anciens résidants, parlant français. 4D

Machine de Singer.—Le succès de la nouvelle machine à coudre de Singer, pour les familles, va toujours grandissant et la vente a atteint un chiffre incroyable, celui de cinq cent mille. On peut même dire que ce succès sera sans limite, car véritablement la machine de Singer est sans aucun de ces défauts qui désappointent si cruellement les ménagères dans l'urgence continuelle de leurs travaux. En outre, la garantie de la vente est entière, et si la machine ne satisfait pas l'acheteur, il peut la rendre et en redemander le prix qui lui est immédiatement remboursé. Ces machines célèbres sont à vendre rue du Camp No 7.

Huile Diamant Noir.—Voici enfin de la bonne huile et qui ne fait pas explosion; le fait est assez rare pour qu'on le signale aux familles qui ne se servent pas de gaz pour l'éclairage. L'huile Diamant Noir est garantie, après maintes épreuves, comme la meilleure actuellement sur le marché, et la lumière qu'elle donne est des plus pures et des plus brillantes. Elle se vend chez MM. Shropshire Bros., rue Poydras, Nos 108 et 110.

Beals & Laine, marchands de charbon. — Cette maison de commerce, qui compte déjà quelques années d'existence, se recommande au public par l'excellence du combustible qu'elle livre. MM. Beals & Laine joignent à leur activité un capital amplement suffisant pour faire face aux besoins d'une clientèle considérable. Ils traitent avec tous,—propriétaires d'usines, fonderies, bateaux à vapeur, presses à coton et autres, chefs de famille, etc.,—aux conditions les plus avantageuses du marché. Leurs dépôts sont situés sur la Levée: l'un près des Champs-Elysées, l'autre près de la rue Louisa, et à ces deux endroits comme au bureau, on peut laisser des ordres, sûr de les voir exécuter au plus vite. —Voir l'annonce. 25sept—2,9 oct.

Chateau des Fleurs, (aux Casernes).— La Société des Artistes Réunis donnera son troisième concert. Le public nombreux qui assistait à leur dernier spectacle est d'un bon augure pour cette soirée. Une opérette nouvelle en un acte en sera un des principaux attraits. Ces charmants concerts se termineront par des soirées dansantes qui auront lieu dans les salons de M. Cazères, propriétaire de l'établissement. Les chars du chemin de fer circuleront jusqu'à minuit. Des rafraîchissements de toutes sortes seront à la disposition des consommateurs. 2

☞ Les comités de machines à coudre des Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont sanctionné les précieuses qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier prix destiné à la meilleure machine pour familles.

La Poudre Laboré est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôts: chez Ball, Lyon & Co., 40 et 42, rue du Camp; Ducongé, 39, rue de Chartres et A. Griffo, pharmacien, 285, rue Royale.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a obtenu le premier prix accordé à la meilleure machine pour familles, aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, en 1870. Bureaux, 182, Canal.

Académie de St-Aloysius.—Cette excellente institution dirigée avec tant d'habileté et de zèle par les frères du Sacré Cœur, a fait l'ouverture de son année scolaire le 15 septembre. On verra dans une annonce insérée plus loin que le cours d'études suivi dans l'Académie de St-Aloysius est complet et qu'il comprend le français, l'anglais, l'allemand et toutes les branches essentielles des institutions commerciales. Ajoutons à cela un système d'éducation qui prépare admirablement les élèves à faire dans le monde un chemin brillant et honorable. Les familles qui désireraient de plus amples informations feront bien de s'adresser au siège même de l'institution où ces informations leur seront données avec empressement.

Collége St-Charles—Grand Coteau. —La rentrée des classes aura lieu le 25 de ce mois au Collége St.-Charles, si populaire en cet Etat. Nous sommes prié d'annoncer aux familles que le Rév. S. Curiot, actuellement en cette ville, se chargera des enfants qu'on voudra bien lui confier. Pour plus amples renseignements voyez l'annonce.

Avis aux contribuables retardataires. — L'administrateur des finances, M. John S. Walton, annonce au contribuables retardataires qu'ils peuvent encore payer leurs taxes à son bureau, sans frais, jusqu'au 10 octobre, après quoi les comptes seront recouvrés par les voies judiciaires.

A vendre en gros et en détail. — La maison J. Levois & Jamison, si populaire à la Nouvelle-Orléans, (rue du Canal No 126) voulant écouler avec rapidité son immense stock d'importation récente ainsi qu'un grand assortiment de marchandises américaines, s'est décidée à les offrir aux prix les plus réduits. Ces marchandises sont nouvelles, bien choisies, riches et élégantes. Nous les recommandons à l'attention des dames de la Nouvelle-Orléans.

Candi.—Une des plus importantes fabriques de candi dans le Sud est certainement celle de Norman et Reiss, rue Vieille Levée, 121 et 123. Dans cet établissement, admirablement établi, se fabriquent tous les candis imaginables. Ils sont d'une variété sans fin, et leur qualité est en rapport avec leur diversité. MM. Norman et Reiss s'occupent aussi de tout ce qui se rattache au commerce de confiserie. Ils font des gâteaux simples ou variés, des gâteaux de mariage et de toute espèce de friandises sucrées sur commande et dans le plus court délai. Ils ont toujours en magasin ces fameuses "boîtes à surprises" qui ont fait la fortune de Miller et Son à Philadelphie. Voyez l'annonce.

Grande Manufacture de Candis, de Chocolats, Sirops, &c. — Nous avons eu le plaisir de visiter dernièrement la grande manufacture de MM. J. Villarubia & Co. 93 rue de la Vieille Levée, et nous avons pu nous convaincre par nous-mêmes de l'excellence de leurs procédés perfectionnés de fabrication, et de la qualité supérieure des matières qu'ils emploient dans la confection de l'immense quantité de candis, de dragées, de bonbons, de chocolat, de sirops et gâteaux qu'ils livrent tous les jours au commerce de la ville et de la campagne.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur l'annonce de cette maison insérée dans nos colonnes.

Maison P. Mallard. — Cette maison a dans tout le Sud une réputation si bien établie par le bon goût, la beauté et l'élégance de ses produits, que nous n'avons pas besoin de la recommander à nos lecteurs. Nous nous bornerons à annoncer que M. P. Mallard vient d'arriver d'Europe et du Nord où il a fait choix d'un magnifique assortiment de meubles et d'articles d'ameublement et qu'il a ajouté à son stock déjà si riche une nouvelle collection de papiers peints des genres les plus nouveaux, et une grande variété de ces objets d'art qui complètent si bien l'ameublement d'une maison, tels que bronzes, statues, porcelaines, cristaux, glaces de Venise et articles de fantaisie. Ajoutons que la maison Mallard annonce qu'elle vendra toutes ses marchandises aux prix les plus réduits.

Habits et linge fait.—Un des plus beaux stocks d'habits pour hommes, jeunes garçons et enfants est celui de M. B. T. Walshe, rue du Canal 110, qui publie aujourd'hui dans l'*Abeille*, une annonce sur laquelle nous appelons l'attention de nos lecteurs.

Directory d'Edwards. — Ce directory qui remplacera celui de Gardner pour 1871, contiendra les indications les plus certaines sur les maisons de commerce, les comptoirs, les maisons d'affaires et les maisons de résidence. Nulle peine ne sera épargnée par l'éditeur [illegible] qui achèteront ce nouveau travail pourront se flatter de posséder le meilleur directory qui aura jamais été publié à la Nouvelle-Orléans. L'œuvre de recherche et d'investigation a commencé dès hier dans les districts commerciaux de la ville. Le directeur, M. Richard Edwards, espère être encouragé par tous les hommes d'affaires de la Nouvelle-Orléans.

Machines a coudre de Grover & Baker.—La supériorité de ces excellentes machines a été reconnue après les épreuves les plus sérieuses par les juris des Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, et qui ont accordé à ces machines les premiers prix. Nous en avons vu fonctionner dans plusieurs familles et nous pouvons attester qu'elles fonctionnent très bien sans se déranger; aussi les personnes qui en ont fait l'acquisition sont-elles généralement satisfaites. Bureau, 182, rue du Canal.

Marchandises nouvelles.—La maison W. Dauphin, rue du Canal 150, vient encore de recevoir un nouvel envoi de marchandises qui fait de son stock un stock des plus frais et des plus élégants, et aussi un des stocks les plus complets de la ville. Les dames sont invitées à aller visiter ses marchandises qui sont offertes aux marchands de la ville et de la campagne aux conditions les plus libérales.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 1er oct. 1870.

Nous n'avons pas de changements à constater sur le marché monétaire. Dans les rues, les billets de premier ordre, suivis d'excellentes garanties collatérales, sont cotés à 1 à 1 1/2 par mois; les billets de commerce No 1 et de premier ordre, sans garanties collatérales, à 1 1/2 à 2; les billets hypothécaires, à 10 à 11 par an le No 1 et 12 à 15 les bons et No 2.

L'or a ouvert à 113 3/8 à 113 5/8 contre 113 7/8 à New York et fermé au taux d'ouverture contre 1/4 à New York. Les transactions embrassent $10,000 à 113 1/8 à 113 1/4, $25,000 et $30,000 à 113 1/4 à 113 3/8, $11,000 à 113 1/4, $10,000 et $10,000 à 113 3/8, $3,000 et $10,000 à 113 1/2, $3,000 $3,000 et $10,000 à 113 5/8.—On n'a pas annoncé de ventes d'argent.

Le change étranger a été fort animé. Les opérations comprennent de 40,000 à 45,000 livres, dont 3,000 connaissement à 122 1/4, environ 10,000 livres à 122 1/4 à 122 3/8, 5,000 livres à 122 1/2, 2,500 clear et 9,000 connaissement à 122 5/8, 9,000 connaissement et clear à 122 5/8 à 122 3/4, 3,000 de banquiers à 122 3/4. — Le sterling peut être coté à 122 1/4 à 122 3/4 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et 124 à — le change de banque.

Il y a eu baisse dans le change américains. Les banques ont tiré sur New-York à 1/4 de prime. Les ventes sont: $10,000, $20,000 et une somme moins forte, en change de commerce, à vue, sur New-York, au pair, $20,000 à 1/8 de prime, $5000, à trente jours de vue, sur New-York, à 1 d'escompte. Vers la clôture, une somme assez forte de banquiers a été offerte et la meilleure enchère a été de 1/4 d'escompte.

Dans les actions, les seules ventes annoncées sont: 5 actions de la Compagnie des Hangars à Sucre à $26, et 400 du Canal de l'Ile-aux-Vaisseaux à 25 cents.

Dans les bonds, $11,000 de nouveaux bonds sept pour cent de la ville se sont vendus à 74 1/2, $3,000 et $3,000 dito à 74 3/4, $1,000 et $2,000 dito à 74 7/8, $10,000 et $5,000 dito à 75, $6,000 d'anciens bonds à 73. $400 de certificats de l'agence fiscale (intérêt de juillet) se sont vendues à 88 1/2 et $600 dito à 90.

Les courtiers ont acheté les mandats de l'Etat à 72 1/2 à 73 et les métropolitains à 95 1/2 à 96; ils ont vendu les premiers à 73 3/4 à 74 1/4 et les seconds à 96 à 96 1/2.

On n'a pas annoncé de ventes de billets de la ville. La dernière transaction annoncée a eu lieu à 15 1/4 d'escompte.

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*, Dimanche matin, 2 octobre 1870.

Le temps d'hier a été au beau toute la journée, et les travailleurs de la Levée en ont profité, car les arrivages et départs sont toujours nombreux le samedi. Du reste le mouvement sur les quais a reparu, et l'on commence à voir du fret en abondance.

En fait d'arrivages nous mentionnerons le Myrtle de la côte d'en bas; le St. John de Baton-Rouge; le Texas et le Rapides de la Rivière Rouge; le Wild Wagoner de Natchez et le Susie Silver de St. Louis.

Sont partis: Le Myrtle pour la côte d'en bas; le St. John pour Baton Rouge; le J. G. Blackford pour les Attakapas; le Rapides, le Cherokee, le Tidal Wave, le Caddie Converse, tous les quatre pour la Rivière Rouge; le Natchez pour Vicksburg et l'Indiana pour Louisville.

Pour aujourd'hui nous n'avons pas de bateaux à vapeur faisant un service régulier soit pour le bas, soit pour le haut du fleuve, mais parmi les départs de demain nous signalerons le bateau à hélice le Hunter, capit. A. F. Janfreau, assisté de M. John Taylor, lequel a repris ses voyages réguliers comme par le passé: c'est à dire qu'il partira tous les lundis et samedis matin à 10 heures pour le Fort Jackson, paroisse Plaquemines.

Partira aussi demain le beau bateau de la malle, le W. S. Pike, capitaine J. J. Brown, lequel fait deux voyages réguliers par semaine jusqu'à Bayou Sara, partant de la Nouvelle-Orléans tous les lundis soir, à 5 heures et tous les vendredis matin, à 10 heures. M. S. S. Streck est chargé de l'administration des finances et M. Ozeme Landry, assisté de M. J. Kelly, est préposé au département du fret.

BULLETIN COMMERCIAL.

Bureau de l'Abeille, Samedi soir, 1er octobre 1870.

Coton—Les ventes ont embrassé 2800 balles, prises à des prix en général plus raides, mais [illegible] demande, aucun changement de nos cotes [illegible] ordinary et du low middling [illegible] de 1/4 c, comme suit, savoir: low ordinary 9 à 10, ordinary 11 à 11 3/4, good ordinary 13 3/4 à 13 3/4, low middling 14 3/4 à 14 3/4, middling 15 à 15 1/4, strictement middling 15 3/4 à 16 et good middling 16 3/4 c.

La demande a été active à l'ouverture du marché, et cette demande a continué telle et sans relâche jusqu'à ce qu'elle ait été ébranlée, vers la clôture, par l'épuisement de l'approvisionnement, mais comme le gros des affaires était fait avant 1 h p. m. et que jusqu'à cette heure la concurrence a conservé toute sa force, les prix pendant la matinée ont été décidément plus raides qu'ils ne l'ont été plus tard dans la journée. A midi le low middling a été coté à 14 3/4 à 14 3/4 cents, et des ventes ont eu lieu à 14 1/4 c et en moyenne à 14 3/4 c pour le bon style et à 14 3/4 c pour le strict, mais, à la clôture le premier grade a commandé 14 3/4 à 14 1/2 c et le dernier 14 3/4 cts, et c'est sur ces prix que nous avons basé nos cotes. Il s'est vendu du low middling à un prix aussi bas que 14 1/4 c.

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1 sept. 1869, bal....		20696
Arriv. dep. le dern. état....	984	
Arrivé précédemm....	30206	31190
		51886
Expédié aujourd'hui....	3521	
Expédié précédemment...	22722	26243
Stock en mains et à bord..		25644

Sucre et mélasse—10 boucauts de sucre bon beau de Cube se sont vendus à 11 3/4 c et 800 barils de sirop de New York, en magasin, à des conditions privées. Le marché est clos pour cette saison, et les opérateurs attendent actuellement l'arrivée de nouveaux approvisionnements de la nouvelle récolte.

Arrivages de l'Ouest—L'Indiana, de Cairo et le Susie Silver, de St Louis, sont arrivés ici depuis notre dernière revue.

Farine—Le marché est calme et le stock en mains fort. Nous cotons la superfine $4 25, double extra $5 à 5 12 1/2, triple extra $5 50 le baril. Seulement 2000 barils de l'article se sont vendus comme suit; 50 et 68 de superfine à $4 25, 190 de double extra à $5 25, 200 de triple extra à $5 50, 50 do $5 62 1/2, 75 do à $5 75, 300 do à $6, 75 d'extra de choix à $7 50 et 800 do à des conditions privées.

Maïs—Continue à être calme à peu près aux prix antérieurs. Ventes aujourd'hui de 1000 sacs dont 100 de blanc mélangé à 72 1/2 c, 50 de blanc, en robe, 250 de blanc et 150 de jaune mélangé à 75 c et 160 de jaune à 78 c le boisseau.

Avoine—Le marché est actif et les prix de l'article sont faibles. Ventes aujourd'hui de 800 sacs dont 172 d'ordinaire de St Louis à 50 c, 150 d'inférieur de l'Ohio à 48 c, 50 de St Louis à 51 c, 100 do à 52 c et 270 à des conditions privées.

Son—100 et 230 sacs de son se sont vendus à 95 c les cent livres.

Foin—Calme et est coté à $24 50, 25 pour le prime à choix de l'Ouest.

Porc—100 barils de mess vendus à $26. Le détail se fait à $27 le baril. Le stock de l'article a été réduit et le marché est plus ferme.

Bacon—Les dispositions ont été meilleures aujourd'hui; 5 barriques de cotés désossés se sont vendus à 18 3/4 c la livre, les épaules sont cotées à 14 1/2 à 14 3/4 c, les cotés clear ribbed 17 à 17 1/4 c, les cotés désossés 18 3/4 à 18 3/4 c, les jambons curés au sucre 22 à 25 c la livre, selon la qualité.

Saindoux—Plus ferme, bien qu'il n'y ait que peu de mouvement. Le Packer en tierçons est coté à 16 à 16 1/4 c, raffiné 17 à 17 3/4 c en barillets 19 à 20 c la livre.

Viande salée à sec—Les épaules sont cotées à 13 1/4 à 13 3/4 c la livre.

Breakfast bacon—Le marché est dépourvu de l'article qui commanderait 20—à 22 — c la livre.

Whisky—L'approvisionnement de whisky continue à être rond et l'article calme. 25 barils de rectifié de l'Indiana vendus à 95 c le gallon. Le whisky de l'Indiana est coté à 89 à 93 c, Cincinnati 95 c à $1 le gallon.

Beurre—Le stock de Goshen est rond et la demande en est modérée. L'article se vend 43 c la livre. La qualité de choix de l'Ouest commande 28 à 32 c la livre.

Fromage—Approvisionnement faible et bonne demande. Le factory de l'Ouest commande 15 1/2 à 16 c la livre.

Farine de maïs—Calme, et est coté au débarcadère à $3 50 le baril.

Bandes de fer—Les bandes de fer pour l'emballage se vendent actuellement à 5 1/2 à 6 c la livre.

Marché aux bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1870.

Arrivé, hier—197 bœufs du Texas, 124 veaux et veaux d'un an, 155 cochons, 47 moutons.

Vendu — 229 bœufs du Texas, 110 veaux et veaux d'un an, 60 cochons, 47 moutons.

A vendre — 1060 bœufs du Texas, 509 veaux et veaux d'un an, 717 cochons, 1112 moutons, 26 vaches à lait.

Bœufs du Texas, nourris au maïs, 1re qualité, par livre nette	—	à	—
Bœufs du Texas, choix, par tête	45 —	à	50 00
Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête		à	40 00
Bœufs du Texas, 2e qlt., par tête	22 00	à	35 00
Bœufs du Texas, 3e qlt., par tête	14 00	à	20 00
Cochons par livre, gr	— 9	à	—
Cochons (Stock) par tête gr	7 50	à	9 25
Moutons, 1re qlt., par tête	4 00	à	5 00
Moutons, 2de qlt., par tête	—	à	4 00
Moutons, 3me qlt., par tête	2 —	à	—
Vaches à lait, de choix, par tête	100 00	à	110 00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	60 00	à	80 00
Vaches du Texas, avec veaux par tête	—	à	—
Veaux de lait par tête	7 00	à	9 00
Gros veaux, par tête	8 00	à	14 00
Chèvres, par tête	1 50	à	4 00

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 1er octobre 1870.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 10½ HEURES A.M., ET DE 1 A 2 HEURES P. M.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

A
Adam Maurice — Alaimo Giuseppe
Aimé Mme Vve — Artigues Louis
Alby Camille — Azcona Mateo

B
Basile Francesco — Barango Felix
Battifora Giuditta Mme — Barraco Giacomo
Berthaud F[illegible] — Bertucci Felice
Bégon Henry — Bienvenu A F
Bonanno Nunziato — Bouhy E Mme
Bois Laurant Mme — Boklage Mme

C
Chabré Mme — Camardi Pietro
Caserta Salvator — Chatnay Auguste
Caminiti Nicolo — Caron Arthur
Caillier Albert — Carel José
Caubère Jean — Catalanotto N'colo
Clerc Chas — Cretin Mme
Creppel Guillaume — Chérie Louise Mlle
Cracciolo Pierre — Chimento Antonino
Chimento Filippo — Chimery S
Compagno Antonino — Crouzeilles Michel
Curien Louis

D
Davis Juan Tonelero — D'Anna Giuseppe
D'Halin Mme — De Blanc Alf Mme
Demarine Mr — Del Rieu Ramon
Del Valle Félix — De Arredondo S
Devron Alexandrine — Di Simone Onofrio
Dominguez Benigno — Ducatel Henry

E
Estève Louisa Mme — Escobal Martin
Ecuer Joseph — Esculich G

F
Fanesa Juan — Falci Luigi
Fallo Carmino — Franchi Angelo
Famularo Felice — Fabaron Mme
Fernandez Evaristo — Flores V Juan

G
Ganne Bertrand — Gandin, marchand
Gautier Laura Mlle — Gagliardo Luigi
Gatti Lorenzo — Grelier Constance Mlle
Ghirardelli Giovanni — Giraud M D Mme
Golia Louis — Gouail L
Glorioso Salvatore — Guifout Joseph
Guillaud Louis

H
Hermanne Ferdinand

I
Ingargiola Lorenzo

J
Jeantes Jean B — Joubert Léon
Jumel Anatalle Mme

L
Laneri Antonio — Landry Alex Dr
Lavigne Augustin — Lacour Mirihé Mme
Lafonta Jne Mme — Lacala J
Léon Bartolo — Le François Mme
Lisntand Hippolite — Lisciardi Hippolite
Lo-Secco V

M
Masiero G Mlle — Marcotte A Mlle
Mangano Pietro — Maggiore Francesco
Maggiora Giovanni — Martello Rosa Mme
Mazzola Agostino — Maestri Catarina
Mariny E A Mme — Mariano Leonardo
Martinez Campo José — Martinez Thomas
Messina Giovanni — Mestarola Giovanni
Méda François — Menendes Francisco
Merchan Domingo — Mentardier Charles
Mormès Raphael — Mounier André
Moriot Simone — Morgagni Gaetano
Munier Auguste

O
Olivieri Luigi

P
Palvador M A Mlle — Prados Louis
Parisi Pietro — Palmisano Angelo
Palmisano Agostino — Palmisano Pietro
Porozo José — Perone Edward
Philippe T — Piquart Pierre
Pirrone Antonino — Pons Orfila J
Ponce Elizabeth Mme — Ponjean Martin
Pujol Cipriano

Q
Quizimo Révd Père

R
Randazzo Pietro — Raggi Andrea
Ratti Domenico — Remy John
Ragouffe Auguste — Richard Mme
Roman J T Mme — Rosite N
Russo Cristofe

S
Samouzette M Mme — Salomone Antonio
Sideti Francesco — Scolastica Marie
Sobiela F

T
Tarantino Lodovico — Thomas Fréd Mme

V
Vallen Victor Mme — Vilts Jean Bte Mme

Z
Zéringue Camille Mme — Zunca Rosalia Mme

Initiales.
Madame A J C

CHAS. W. LOWELL, Maître de Poste.

CONSULAT DE FRANCE.

Avis Mensuel—Octobre 1870.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

A
Auger, Edouard Louis
Bernard, Jacques dit St Phar
Beauvais Jean Etienne
Bazac (Mme) née Poelman
Barbe (Mme) Gomez
Bonneville (les époux)
Chauffepied (les frères)
Courtierde Jean-Marie
Démartini (les époux)
D'Angeros, Alfred
Dealix (Céline (Mlle)
Duvent, Germain
Danlos, Jean
Dieter, Goldstein & Cie
Ferie (Mme Vve)
Fraiche (les frères)
Geng, Marie (Mlle)
Gossetin (Nile-Ibérie)
Girod, Séraphine (Mme)

Gardère, Joseph
Loup, Charles
Longa, Catherine (Mlle)
Lecour, Justin
Lamouère, Jules
Lafaurie, Jn-Bte
Laforgue & Meubran
Laval, Jn-Bte.
Maurice, Philippe
Miller
Oster, Hippolyte
Pirolle (les époux)
Perroux, Anne (Mme)
Quantin (coiffeur)
Rey, Baptiste
Thiberville (Mme)
Thomas, Dieudonné
Vergnes, Gilbert

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St-Louis No 11, entre celles de Chartres et Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 1er oct

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

[illegible] BALDWIN, BIDWELL & MACDONOUGH, Directeurs et Propriétaires.

DIMANCHE SOIR, 18 septembre.

Tous les Soirs et les Samedis, à Midi.

Inauguration des Représentations régulières de la saison, par

LA TROUPE COMIQUE, (de la Gaîté.)

[illegible] ARTISTES CHOISIS. [illegible] OPERAS, de PIÈCES [illegible] NATIONALES, DRAMATIQUES & [illegible]

☞ Les portes seront ouvertes à 7 heures, et les représentations commenceront à 8 heures moins un quart.

La matinée sera ouvert de 1 heure A. M. à 4 heures P. M. 18 sept

PREMIER GRAND PIC-NIC —ET— SOIRÉE DANSANTE

DONNÉS PAR LE

Conclave Ionie No 11, S. W. M.

AUX FAIR GROUNDS, Dimanche, 2 octobre 1870.

PROGRAMME.

Grand jeu de Base-Ball entre trois fameux clubs—les Créoles contre les Washington et [illegible]

Le jeu commencera à midi—prix: un pot à eau en argent.
Course à pied de pompiers, 1/4 mille—prix: une coupe en argent.
Course à pied pour les membres de l'Ordre—prix: une épingle de l'Ordre.
Course à pied pour le public—prix: une montre en argent.
Course en sacs, 50 yardes—prix: une pièce d'or de $2 50.
Course de buggies, 1 mille—prix: une jolie bride.
Course de chevaux, 1 mille—prix: fouet monté en argent.
Course de wagons, 1 mille—prix: 1 balle de foin.
Course de mules, 1 mille—prix: 1 paire d'éperons.
Course de [illegible], 1 mille—prix: 1 jeu de [illegible].
Course au cochon—prix: le cochon lui-même.
Les danses commenceront à 3 heures P. M. A 8 heures, grand feu d'artifice.
Cartes d'entrée.................50 cents. Dames et enfants, gratis. 2sept—2p

Convention Congressionnelle.—Avis est par le présent donné que les conventions pour la nomination de candidats Démocrates au Congrès, du Premier et du Deuxième Districts, aura lieu au salon du Club, à l'angle de la rue Commune et de l'Allée du Théâtre, pour les membres du Deuxième District, le SAMEDI, 1er octobre, à 7 heures du soir, et pour les membres du Premier District, le LUNDI 3 octobre, à 2 heures de l'après midi.

Par ordre du Comité Central Démocratique d'Etat.

29 sept—at 2 THOMAS STEEL, Secrétaire

Quartier-Général du Comité démocrate de Paroisse,

Au No 26 de la rue du Canal, au-dessus du Temple de Musique de Blackman.

Tous les étrangers qui sont amis du parti Démocrate, qui n'ont pas encore été naturalisés et désirent devenir citoyens des Etats-Unis sont invités à se présenter au quartier-général du Comité Démocrate de paroisse où il leur sera fourni les moyens de se faire naturaliser sans qu'il leur en coûte rien.

P. O. PEYROUX, Président du Comité de Naturalisation. 6sep—1m

Association des Planteurs Sucriers de la Louisiane.

☞ L'assemblée régulière de cette Association aura lieu le premier MERCREDI (5) d'octobre, au bureau de MM. Dymond & Edwards, No 44, rue du Camp, à midi.

On recommande de l'exactitude à s'y rendre, attendu que des affaires d'importance seront [illegible]

Par ordre du Président,
24 sept—10t JOHN [illegible] MOND, Secrétaire.

Bureau du Pelican Mutual Insurance Co.

Nouvelle-Orléans, 9 septembre 1870.

AVIS.

Une assemblée des Actionnaires aura lieu au Bureau de la Compagnie, LUNDI, 10 octobre prochain, conformément au Treizième Article de sa Charte, et leur présence est requise.

M. A. TARLETON, Secrétaire. 10 sept—30

Bureau de Santé,

ETAT DE LA LOUISIANE,

No 159 de la rue du Canal. — Nelle-Orléans, 26 septembre 1870.

Les Médecins sont prévenus qu'ils doivent se conformer à la section 28 de l'ordonnance sanitaire en déclarant, aux Bureaux du Board de Santé, dans les vingt-quatre heures après constatation, les cas des maladies mentionnées dans la dite section.

Lorsque ces rapports ne seront plus nécessaires, les Médecins en seront informés par la voie des journaux.

C. B. WHITE, D. M., Président du Bureau de Santé. 27 sept

TEINTURE A LA VAPEUR ET DEGRAISSAGE.

E. EUG. GEORGEST,

Coin Remparts et St Philippe.

Cette maison qui a su faire l'an dernier, par la modicité de ses prix, un chiffre considérable d'affaires, vient offrir au public une nouvelle diminution pour tout ce qui concerne la teinture et le nettoyage de vêtements. Robe pour noir $3, jupe $0, en laine et laine et coton 75, jupe 60. Paletot pour noir $1 25, pantalon $1, gilet 60, paletot pour marron $1 25, pantalon $1 25, [illegible] 0 cts. 25 sept—3m

MADAME H. BAUSSET,

ACCOUCHEUSE,

Informe les familles qui l'honorent de leur confiance qu'elle est de retour de France et prête à reprendre le service de sa clientèle, immédiatement.

S'adresser à son ancien domicile de la rue DUMAINE, 77, entre les rues Royale et Bourbon. 13sept—1m

Huiles "Black Diamond".

Huiles "BLACK DIAMOND", qui ne fait pas explosion. KEROSINE "BLACK DIAMOND", garantie [illegible] la meilleure qu'il y ait sur le marché. [illegible]

SHROPSHIRE BROS. Nlle-Orléans.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters, (ci-devant rue de la Vieille Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG.................Directeur.

—Fabricant de—

Machines a vapeur, moulins a sucre, machines à dessécher, moulins à scie, &c.

Bouilloires de toute espèce, colonnes et façades de bâtisses, en fer, barres de grates et toute espèce de fontes. 14 sept—1 an.

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16.................RUE ROYALE.................16

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.

Prix très réduits. 12 mai—1an

Propriétés à vendre et à louer.

A LOUER.

Pour le 1er octobre, le haut de la maison située à l'encoignure des rues Bourbon et St Louis.

Convenable pour une pension.

Pour les conditions, s'adresser chez Mme Vve CHARLES LABORDE, No 41, rue d'Orléans, à côté de la pharmacie de M. Clavel. 3sept

A Louer,

La jolie résidence située à l'encoignure des rues Esplanade et Miro.

Possession en sera donnée immédiatement.

S'adresser rue Royale, 174. 1er oct

A louer,

Les maisons Nos 97 1/2 et 99 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine; chacune convenable pour une petite famille.

S'adresser No 94 rue de l'Esplanade. 21 sept

A LOUER,

La résidence en briques située à l'angle Nord-Ouest des rues Bourbon et Quartier, avec installations de gaz, chambre à bain, etc., le tout en parfait état.

S'adresser à C. Dufour, rue Bienville.

Maison de Famille

A LOUER.—Une maison basse en parfait état, nouvellement tapissée, avec installations de gaz, cheminées en marbre, balcon de côté, et autres améliorations. Appartements se composant de cinq grandes pièces à feu, galerie vitrée, office, deux cabinets. Cuisine haute avec cinq bonnes chambres, et une cave. Cette résidence serait très commode pour une grande famille. S'adresser à côté, No 98, rue Bourgogne, entre St. Louis & Conti. 25 sept.

A LOUER.

A partir du 1er octobre, la MAISON située à l'encoignure sud-est des rues Kerlerec et Dertigny, à un îlet de la ligne du chemin de fer de l'Esplanade. S'adresser au bureau de M. C. Dufour, No. 79, rue Bienville. 2sept—1m

A Louer,

Le rez-de-chaussée du magasin No 3 de la rue St-Charles, en face de l'Hôtel St-Charles. S'adresser à Edouard Barnett, au No 18 de la rue Royale, Nlle-Orléans. 15 sept

A LOUER.

Un magasin pouvant être divisé en deux appartements au premier avec vérandas et entrée particulière sur la rue, situé au N: 34 rue Bourbon, près Douane. Le magasin sera occupé par un marchand de meubles jusqu'au 1er octobre.

S'adresser à LE BLOND, Rue Bourbon, 101. 14 sept

A Louer

Le beau logement situé au-dessus du magasin de T. Moreau, encoignure Royale et Toulouse. Possession sera donnée au 1er octobre.

T. MOREAU, Coin Royale et Toulouse. 11 sept—1 m

A Louer,

Une belle et grande MAISON BASSE, située rue des Ursulines, No 160, entre Rampart et St Claude. Possession en sera donnée le 1er octobre. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

A louer,

Un terrain de [illegible] sur 125 pieds, rue des Remparts, No 289, entre St. Philippe et Ursulines. Une partie des améliorations pourront être démolies au gré du preneur en vue d'un bail de 3 à 5 ans. Emplacement convenable pour un dépôt. Une maison basse de 4 chambres et 2 cabinets, est bâtie à l'un des angles du terrain.

Pour les conditions s'adresser rue de Chartres, No 28. 16 sept—3 m

A vendre,

Café de l'Opéra, pour changement de commerce.

NORMANDIN. 4 sept

Boulangerie à vendre ou à louer.

Par le décès d'un des associés, la BOULANGERIE bien connue de Marchal & Cie, est à vendre ou à louer à des termes très avantageux. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux, rue Dryades, No 183, entre Poydras et Perdido.

Grocerie à vendre.

A vendre, pour cause de départ, une GROCERIE bien achalandée, située encoignure St Bernard et Villeré. S'adresser sur les lieux.

RESTAURANT COSMOPOLITE

RUE ROYALE, No. 11.

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix.

Les Soupers, Dîners, Repas de Noces, etc., y sont fournis sans délai. Il y a des salons particuliers au premier. Des chambres élégamment meublées s'y louent par semaine ou par mois. On s'abonnera au mois.

GREGORY & DAVIS,

Au No 1 [illegible] rue Carondelet,

A une porte de la rue du Canal.

Agents généraux pour la vente de

MACHINES A COUDRE.

—Marchands de—

Assortiment de machines [illegible]

Toutes les variétés de [illegible] de fonds et de [illegible] [illegible] New-York au [illegible] à des prix réduits. Les dames feraient bien de s'adresser à la maison. On a aussi prêt à réparer toutes espèces de

Machines à coudre, dans le plus bref délai.

Edward Beals Jr. — Alphonse Laine.

BEALS & LAINE,

Marchands de Charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.

Ils approvisionnent les steamers, les presses à coton, les fonderies, etc. [illegible]

Field & Bell,

Spencer Field, Jr. — Walter O. Bell.

Marchands en gros et en détail, de CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL ANGLAIS [illegible]

P. & R. DE VERGES,

MARCHANDS DE Charbon,

ANTHRACITE, CANNEL, PITTSBURG.

Nos. 176 Rue Gravier et 30 Rue Dauphine

[illegible]

Charbon! Charbon! Charbon

BOYD, WILMOT & Co.,

Au No. [illegible] de la rue Poydras,

[illegible]

JOSEPH GRAFF,

TAILLEUR,

Au No 37 de la rue de l'Hôpital, entre les rues Chartres et Vieille-Levée.

Nlle-Orléans (Lne.) 3 sept—1m

F. B. Ernest. — Frédéric Ernest.

ERNEST & CO.,

Facteurs de Coton et Négociants Commissionnaires.

Au No 126 de la rue de la Commune, Nouvelle-Orléans. 1 sept—1m

Infirmerie de la Nouvelle-Orléans

Au No 146 de la rue du Canal, sous la direction des Drs CHOPPIN, BRICKELL, BEARD & BRUNS

Reçoit les personnes atteintes de la fièvre jaune et d'autres maladies. (Elle est ouverte à toute heure du jour et de la nuit.)

Les malades sont [illegible] J. DICKSON BRUNS, D. M., Médecin résident. 29 sept—1m

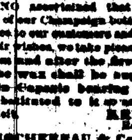

Having ascertained that the wax around the neck of our Champagne bottles was a cause of annoyance to our customers and being desirous to meet their wishes, we take pleasure to notify them that from and after the first of September 1870 the wax shall be suppressed, and a plain tin-capsule bearing the seal of our firm substituted to it so as to guard against counterfeit. KRUG & Co., Rheims, 1st May 1870.

A. ROCHEREAU & Co., New-Orleans, General Agents for the United States.

Moulin à Riz Soniat,

PAROISSE ST-CHARLES.

Ce moulin ayant été considérablement amélioré est maintenant prêt à recevoir du riz et à l'écaler de suite.

Le moulin est dirigé par un surintendant expérimenté venu de Charleston.

[illegible]

Prix d'écalage: No 1 et No 2.—7 1/2 ct. par livre; No 3, 1/2 ct.

Pour plus amples informations, s'adresser à SONIAT FRERES, Kenner Station, Jackson Railroad.

Ou à [illegible] DUPRE, REINE & CO., 94 rue Peters. 10 sept—6m

Tonnellerie Tonnellerie.

Aux Planteurs et aux Marchands.

[illegible] à sucre, de mélasse, etc. [illegible]

R. J. BERKERY, Au No 32 du Front Street—Débarcadère du coin [illegible] à la Nlle-Orléans. 1sept—1m

J. SAGET,

ARMURIER.

198.........Rue de Chartres.........198

A l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient d'arriver d'Europe avec un assortiment de fusils de chasse, de carabines, de révolvers et de carabines [illegible]

TABACS.

FABRIQUE DE TABAC A LA VAPEUR.

J. P. SARRAZIN,

Nos 91 et 93 de la rue de Chartres, coin Conti.

(Successeur No 62 de la rue Poydras, encoignure Tchoupitoulas.)

Importateur de Pipes et de tous les articles de Fumeurs.

Le soussigné offre aux marchands de la campagne l'assortiment le plus complet qui se puisse trouver dans son genre de commerce, à la Nouvelle-Orléans, comprenant: [illegible]

TABACS A FUMER: Maryland, Virginia, Perique, [illegible]

TABACS A PRISER: Virginia, [illegible], de Perique; Macouba de [illegible]

Egalement—Un grand stock de tabacs à chiquer en plugs; ... [illegible] UN MILLION DE CIGARES de toutes les qualités et marques.

Prix très modérés. J. P. SARAZIN. 17 oct

TABAC

SOUS TOUTES LES FORMES. USINE A VAPEUR.

L. Moulor, 33, rue de la Vieille-Levée, angle de la rue Bienville, informe sa nombreuse clientèle et le public en général que, comme par le passé, sa manufacture à vapeur produit les tabacs sous toutes les formes: TABAC à fumer, TABAC à priser, TABAC à chiquer, TABAC Perique, &c. &c.

Constamment en mains: UN MILLION DE CIGARES assortis.

Importation constante d'un grand stock d'ARTICLES pour fumeurs: Pipes, Porte-cigares, Briquets, Mèches, &c., &c.

—Gros, Demi-Gros et Détail—

Conditions avantageuses aux marchands de ville et de la campagne. 17 oct—1 an

Dépôt de Riz du Sud.

D'AQUIN & PHILIPPI,

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,

Au No. 47 de la rue Peters, Nlle-Orléans,

Boîte 115, du bureau de poste. Avances libérales sur consignation. 1sept—2m

ENGRAIS!!!

Les planteurs sucriers et les personnes qui désirent acheter le meilleur ENGRAIS [illegible] S. F. POWER. Au No 2 de la rue Fulton, coin Canal. 1sept—2m

C. H. MILLER & CO,

CONFISEURS EN GROS,

Fabricants de Candy à la vapeur et de sirops de toutes sortes.

Importateurs d'amandes français, d'essences, de fruits, de pâtes d'artifice, etc.

Seuls agents des célèbres VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE,

No 34 Nlle-Levée. Coin Allée de Natchez

F. GONTHIER,

—a transporté son—

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR,

—Au No— 43.........de la rue St. Charles.........

Vis-à-vis l'Hôtel.

Où il est prêt à donner ses marchandises dont il garantit les coupes à des prix réduits.

FONDERIE DE LEEDS

(ETABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

Nous annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Moulins à scie, des Moulins [illegible], des Vis de Hewell, des Bouches à feu, [illegible] LEEDS & CO

J. BONTEMPS,

TEINTURIER ET DÉGRAISSEUR,

—rue Poydras—

Carondelet et Baronne.

(Établi entre rue Bourbon.)

INSTITUTIONS.

Pensionnat pour les deux sexes de Mme CHAPUIS, rue [illegible] entre St Louis (vis-à-vis [illegible] [illegible] à l'honneur d'annoncer au public que la réouverture de son école aura lieu le [illegible] L'enseignement se fait en anglais et en français. Aux heures de récréation les élèves sont surveillées dans un local [illegible] Des Dîm Mard Jeud

Collége Jefferson, Ste-Marie.

AUX PARENTS.

Lundi prochain, 3 octobre, un des Pères du Collége se trouvera à midi, sur le steamer W. S. PIKE pour se charger des élèves qui vont se rendre au Collége. 27 sept—1m

JEFFERSON ACADEMY,

—dirigée par—

G. J. LORD,

128.................RUE CONTI.................128

Entre Dauphine et Bourgogne.

Cette institution sera transférée, dans les premiers jours d'octobre, à son ancien local bien connu, No 42 de la rue Bourbon, entre les rues Bienville et Douane.

Ce local est vaste, convient parfaitement pour une institution, a de belles chambres de classes, bien aérées, des dortoirs, etc., et une grande cour pour les exercices gymnastiques et les récréations.

On reçoit encore les élèves au No 128 de la rue Conti.

Collége de la Passe Christian.

L'ouverture de ce collège est fixée au mercredi 5 octobre. Le Frère Isaiah, Président, sera, la veille, au collège Ste-Marie, angle des rues Poydras et Pacanier, où pourront le voir, toute la journée, les parents [illegible] 18 sept—10t

COLLEGE DE SPRINGHILL,

PRÈS MOBILE, ALABAMA.

L'ouverture de cette institution aura lieu le 20 octobre 1870.

Les conditions (pour dix mois) sont: Moitié payable tous les six mois, et [illegible] d'avance, comme suit:

Entrée, première année seulement..... $ 15
Pension, enseignement et blanchissage.... 250
Médecin..... [illegible]
Lit et literie..... [illegible]

Un adrétif du même collège de la Nlle-Orléans le 14 octobre [illegible] Pour plus de détails, s'adresser au Rév. J. MONTILLOT, Président du Collège.

Aux Rév. PERES JESUITES, au coin des rues Commune et Baronne, Nlle-Orléans, ou à [illegible] FOURNIER & CO., Agents, Au No 5 de la rue Natchez, Nlle-Orléans. 24 sept—du 21 oct

ST-ALOYSIUS ACADEMY,

COIN CHARTRES ET QUARTIER.

La prochaine session annuelle de cette institution, que dirigent les Frères Sœurs d'études commencera le 15 septembre. L'allemand, avec le français, l'anglais commerciales. [illegible] Pour plus de renseignements s'adresser à l'Académie. 10 sept—1m

Institut St-Charles,

104 et 106, rue Bourbon.

Les études de ce pensionnat recommenceront le 1er septembre ainsi que tous les cours d'instruction et externes, Langues Anglaise, Française, Espagnole, Sciences, Mathématiques, Littérature, Histoire, etc. et Arts d'agrément.

L'enseignement du Piano et du Chant est confié à des professeurs de premier ordre. Le corps enseignant est composé de personnes de mérite et d'expérience.

Plusieurs dames institutrices dirigent l'établissement jusqu'au retour très prochain de Madame MACE-LEFRANC, actuellement en Europe.

Institution des Saints-Anges.

Les Sœurs de la Sainte-Croix ont l'honneur d'annoncer aux familles et au public qu'elles ont changé l'époque de l'ouverture et de celle de la clôture de l'année académique de cette institution. Dorénavant elles ouvriront leurs écoles le 1er septembre et les fermeront à la fin de juin. Elles espèrent que ce changement sera approuvé. 20 août—1m

RÉOUVERTURE

—DU—

COLLÉGE COMMERCIAL DE ST.-STANISLAS.

A la Baie St.-Louis, Miss.

La réouverture de cette institution commerciale bien connue, aura lieu le 15 SEPTEMBRE. Les enfants devront entrer aussitôt [illegible]

Le Collége St. Stanislas a obtenu une charte de la Législature, et il est autorisé à délivrer des diplômes.

Les cours se composent des études françaises et anglaises ordinaires. L'espagnol et l'allemand se [illegible]

[illegible]

Pour plus de détails, s'adresser au Président du collége

FRERE FLORIMOND, ou au Directeur du Collége de St Aloysius, au coin des rues Chartres et Quartier, Nouvelle-Orléans. 20 août—1m

INSTITUTION DUREL,

91.........Rue Bourgogne.........91

(entre Conti et St-Louis.)

Réouverture des classes: JEUDI, 1er septembre. Mardi—1m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. LAVILLEBEUVRE, successeur de Mme DEBON.

No 236, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer [illegible]

COLLEGE JEFFERSON [illegible]

[illegible]

Conditions.—Six mois d'avance.

Pension, enseignement, blanchissage et fournitures de bureau, par terme de cinq mois... $150 00

Frais de médecin et de médicaments ... 10 00

Frais d'entrée, à payer une fois seulement ... 10 00

N. B.—Toutes les leçons de musique devront être payées par mois d'avance.

Pour plus de détails, s'adresser au Très-Révérend Président, au Collège.

Références: Sa Grâce l'Archevêque de la Nlle-Orléans, Le Rév. [illegible], Mr. P. Fourché, No 3 de la rue Natchez, Nlle-Orléans.

Institution de Jeunes Demoiselles

sous la direction de

Mme FORTIER,

Ancienne Institution DAQUIN.

202.........CHEMIN DU BAYOU.........202

Près Claiborne. 23 août—1 an

Université de l'Etat de la Louisiane,

(Autrefois Séminaire de l'Etat de la Louisiane.)

BATON ROUGE, LOUISIANE,

FONDÉE ET SOUTENUE PAR L'ETAT

Neuvième Session.

Maintenant en progrès, fermera le dernier mercredi de juin 1871. La prochaine session ouvrira le premier lundi de septembre et continuera pendant dix mois.

Le Bureau Académique

Se compose de professeurs de haut mérite dans toutes les branches de la Science et de la Littérature, [illegible]

Cours des Etudes.

Comprenant un département académique et préparatoire, y compris un cours de Littérature ou Scientifique au choix; d'une école spéciale de Génie et de Commerce.

Librairie, Appareils ou Cabinets.

Bien choisis et de valeur. Les Cabinets de Minéralogie et de Géologie, les plus grands et les plus complets du Sud, [illegible]

Admission

Est accordée aux Cadets n'ayant pas moins de quinze ans, et sachant l'Arithmétique, la Grammaire Anglaise et la Géographie.

Dépenses

Pour tout excepté le linge, pour dix mois, $[illegible] payable d'avance, la balance le 1er février, ou par une traite à vue de 90 jours à 8 pour cent. Les paiements peuvent être faits par la Banque de Canal ou des Citoyens.

On reçoit les Cadets pendant la session, mais les dépenses ne sont comptées qu'à partir de la date de leur entrée.

Discipline.

Militaire avec exercices tous les jours. Une batterie de quatre canons leur permet d'apprendre plus facilement l'artillerie. Uniforme des Cadets: habillement gris, que l'on peut se procurer à l'Institution moyennant un prix modéré.

Pour plus d'information, s'adresser à D. F. BOYD, Surintendant, Baton Rouge, La.

1er mai 1870

Office de l'Université, à la Nouvelle-Orléans, chez Swarbrick & Co. 39 rue du Camp.

Jusqu'à l'entière reconstruction du Collège, dernièrement détruit par le feu, près d'Alexandrie, l'Institution est temporairement située à Baton Rouge, à l'Asile des Sourds et Muets. Localité très saine et spacieuse pour un grand nombre d'élèves. Le nombre durant la dernière session était de 172. 17 mai—1an

J. A. D'HAMECOURT & Co.,

J. A. D'Hamecourt..........P. Deguilhem.

Nlle-Orléans, 1er septembre 1870.

Les soussignés ont formé aujourd'hui, en nombre, une société sous la raison J. A. D'HAMECOURT & Co. Ils continueront le commerce de détail des marchandises sèches à leur nouveau magasin, No. 213 Canal, coin Remparts, qui vient d'être agrandi. Ils ont augmenté leur stock qu'ils vendront à des prix excessivement réduits.

J. A. D'HAMECOURT, P. DEGUILHEM. 1sept—1m

AVIS.

Nous avons formé, aujourd'hui, une société, au No 68 de la rue Vieille-Levée, entre les rues Douane et Bienville sous la raison HERRMANN, VIGNES & ISRAEL, pour les affaires de commission en général et le commerce de grocerie, vins et liqueurs en gros.

S. HERRMANN, JOS. VIGNES, JOS. ISRAEL. Nlle-Orléans, 1er septembre 1870. 2 sept—1m

La célèbre nouvelle Machine à Coudre de Singer, pour les familles.

LE SUCCÈS EST LA MEILLEURE PREUVE DE SUPÉRIORITÉ.

Plus de cinq cent mille de ces machines ont été vendues. Ce nombre excède celui qu'ont vendu toutes les autres Compagnies de machines à coudre.

Si chaque machine ne contente pas l'acheteur, le montant du remboursement le prix d'achat.

WM. E. COOPER & CO., Au No 7 de la rue du Camp, Nlle-Orléans. 22 sept—du PP 2ipo

Aux Planteurs de Riz et de Coton.

A VENDRE.

Une machine à battre en grange et à nettoyer, avec séparateur sur fond—force de quatre chevaux.

Une machine à battre en grange et à nettoyer, avec séparateur—force de quatre chevaux.

Une machine à battre en grange—avec séparateur.

Une presse à coton, portative.

Toutes ces machines sont neuves et viennent de la célèbre maison Kingsland & Ferguson, de St-Louis, Mo.

On les vendra à très bas prix, et à crédit, en [illegible]

ROFFICK & SEYMOUR, Coin Commune, Tchapi et Fulton.

Avis.

Le Docteur Griard informe sa clientèle qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il continuera à donner ses consultations, de [illegible] à sa résidence encoignure [illegible] Dauphine.)

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGNE.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

18 & 15.........ST-LOUIS STREET.........18 & 15

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée le 17 août 1868.

CHAS. T. HOWARD.................Président

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

20,000 NUMÉROS SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - - $50,000

CLASSE N.

Tirage le SAMEDI, 3 sept. 1870, à la Nlle-Orléans, HOWARD, SIMMONS & Co.......Commissaires

—PLAN—

20,000 billets—Prix du billet: $20 seulement

[illegible]

Billets entiers—[illegible] coupons en proportion.

Lots payables en plein, sans déduction.

Les ordres doivent être adressés à CHAS. T. HOWARD, Président.

Boîte 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre. [illegible]

Enregistrement.

BUREAU DU PRÉPOSÉ A L'ENREGISTREMENT DES VOTANTS, Nouvelle-Orléans, 9 septembre 1870.

Avis est donné que les bureaux des assistants-assistants d'enregistrement des différents wards de la ville de la Nouvelle-Orléans sont maintenant ouverts aux endroits ci-après indiqués et resteront ouverts jusqu'au VENDREDI, 29 octobre 1870, excepté les dimanches et les jours de fête mentionnés par la loi.

Heures des bureaux, de sept heures du matin à midi, et de deux à sept heures du soir, tous les jours.

Conformément au paragraphe cinq de la section quarante-trois de l'Acte pour pourvoir à la révision et à la rectification des votes des votants en registrés de l'Etat, etc., approuvé le 16 mars 1870, l'enregistrement des votants de la paroisse d'Orléans sera fait au complet (nouveau).

TOUS LES ELECTEURS (ayant qualité) de la paroisse d'Orléans, qu'ils aient ou non été enregistrés, devront se faire enregistrer, à un préposé au ward qu'ils habitent.

Bureaux:

PREMIER WARD—Au No 486 de la rue des Magasins, entre Terpsichore et Melpomène.
DEUXIEME WARD—Au No 301 de la rue des Magasins, entre Calliope et Gaiennié.
TROISIEME WARD—Au No 129 de la rue Lafayette, entre Perdido et Poydras.
QUATRIEME WARD—Au coin des rues Tréme et Conti, au premier.
CINQUIEME WARD—Au No 161 de la rue Dauphine, entre St Pierre et Toulouse.
SIXIEME WARD—Au coin de la rue Villeré et du Chemin du Bayou.
SEPTIEME WARD—Au No 14 de la rue des Français, coin Victoire.
HUITIEME WARD—Au coin des rues Piété et Craps.
NEUVIEME WARD—Au Nord de la rue Louisa, entre les rues Remparts et Bourgogne.
DIXIEME WARD—Au No 174 de la rue Ste-Marie, près Magasine.
ONZIEME WARD—Au No 734 de la rue des Magasins, près la rue Washington.
DOUZIEME WARD—Rue des Magasins, en face de "Market House."
TREIZIEME WARD—Rue des Magasins, entre Jena et Valence.
QUATORZIEME WARD—Au coin des rues Walnut et Water.
CINQUIEME DISTRICT (Alger)—A "Tom Parish Hall."

R. P. BLANCHARD.

Préposé à l'enregistrement des votants de l'Etat et surintendant de l'enregistrement, Paroisse d'Orléans. 10sept—6d

SAISON D'AUTOMNE.

LEON GODCHAUX,

[illegible]

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,

LINGE DE DESSOUS,

CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture qui est à même de fournir aujourd'hui des vêtements confectionnés dont l'élégance de la coupe et la solidité du travail ne le cèdent en rien à ceux faits par les premiers tailleurs.

NOTA—Nous offrons au public un vêtement entièrement nouveau, le DERBY, remarquable par son élégance et qui sera certainement le plus recherché et le mieux porté de la saison.

[illegible] marchands de la campagne et aux planteurs.

S. B. CHURCHILL & BRO.

Au No 32 de la rue Tchoupitoulas.

(entre les rues Poydras et Lafayette.)

Offrent aux marchands et aux planteurs de QUINCAILLERIE et de la COUTELLERIE à des prix dont ils ne sauraient manquer d'être satisfaits.

[illegible]

Egalement—1000 SELLES McClellan à $5 pièce.

Toutes leurs marchandises sont maintenant à leur prix qu'on puisse les acheter au comptant. Les ordres sont promptement exécutés.

S. B. CHURCHILL & BRO., Au No 32 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Poydras et Lafayette. 2 sept—1m V C

AVIS.

Le nouveau directory de 1871 sera bientôt publié. Nous mettons les citoyens de la Nlle-Orléans en garde contre les prétendus Directories et leur demandons de soutenir le véritable Directory, le Directory officiel qu'a publié Charles Gardner pendant quinze ans et qu'offre aujourd'hui le "Southern Publishing Company", la Compagnie de Publications du Sud. [illegible]

"SOUTHERN PUBLISHING CO." Au No 5 du Commercial Place, RICHARD EDWARDS, Directeur. Nlle-Orléans. 1er septembre—1m

ENTREPOT DE RIZ,

A la Nouvelle-Orléans.

A. MAUREAU,

43.................Rue Peters.................43

ENTRE LES RUES DOUANE ET BIENVILLE.

TOUJOURS en magasin, un GRAND STOCK DE RIZ.

Ordres promptement remplis. 1sept—1m

J. J. ALBERT,

30....Rue de Chartres....30

Encoignure Douane,

A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX de tout genre: [illegible]

BOHMIN & ESCUDIER

Sugar Train.

Patenté le 27 juillet 1869.

Ce nouveau système d'équipage à faire le sucre, a reçu l'approbation générale à la dernière foire d'Etat, et à en juger par les ordres déjà reçus, est destiné dans un temps très rapproché à remplacer tous les autres. [illegible]

Agent à la Nouvelle-Orléans, M. B. [illegible], No. 8 rue Toulouse, où l'on pourra obtenir toutes les informations nécessaires, ainsi que les pamphlets contenant les différentes grandeurs, les prix et conditions. Les commandes laissées chez lui recevront une prompte attention.

AVIS.

Avis est donné que la Société HERRMANN, LEVY & CO., de cette ville, est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord.

S. HERRMANN, N. LEVY, JOS. ISRAEL. Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1870.

CHANGEMENT DE BUREAUX.

MM. HERRMANN, LEVY & Co., en liquidation, ont transféré leurs bureaux, du No. 32 de la rue de Chartres au No. 68 de la rue Vieille-Levée.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans réserve.

800 colis et lots Marchandises sèches, étrangères et américaines.

Par E. Roger & Co.—E. Samory, Encanteur. MARDI, 4 octobre, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 48 et 50, rue de la Vieille Levée—

[illegible]

Conditions à la vente. 2 oct

PAR GABRIEL BEAUMONT.

Mobiliers, [illegible]

Par Gabriel Beaumont, [illegible] No. 60 rue de Chartres — LUNDI, [illegible] sera vendu [illegible]

Conditions à la vente

PAR J. DEJAN Jr.

Meubles et Meubles de bureaux, à l'encan.

Par J. Dejan, Jr., encanteur—Bureau, rue Gravier No 183—Il sera vendu LUNDI, 3 octobre 1870, à 11 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 183 de la rue Gravier, près Carondelet—

Meubles de toute espèce—La propriétaire ne veut plus tenir maison.

Toute espèce de meubles de bureaux.

La vente est positive, afin de faire place pour la prochaine vente.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 2oct

CHEVAUX ET MULETS.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies et harnais à l'encan.

Par J. Dejan Jr., Encanteur.—Il sera vendu MARDI, 4 octobre, 1870, à 10 heures et demie du matin, aux écuries de P. Liser, rue Gravier—

Des beaux chevaux de selle et de harnais, seuls et par paires; beaux mulets d'habitations et de ville, &c. &c.

—Egalement—

Beaux buggies couverts et découverts, harnais, selles, etc., etc.

Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Meubles, Pianos et Meubles de Bureau—Pendules.

Ventes régulières: Lundi, Mercredi, Vendredi.

Par J. Dejan, Jr., Encanteur—Bureau et entrepôt, No 183 de la rue Gravier.—Il sera vendu LUNDI, 3 octobre, à 11 heures du matin, dans sa nouvelle salle d'encan, au No 183 de la rue Gravier, coin Carondelet—Toute espèce de meubles, pianos, meubles de bureaux, etc. Egalement, plusieurs caisses de meubles, des bains, etc., et des lits à vendre en vertu d'ordres des steamers. Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 1er oct

PAR B. J. MONTGOMERY.

Meubles. Meubles. Meubles.

Par B. J. Montgomery.—B. M. Montgomery, encanteur.—Il sera vendu, MARDI, 4 octobre, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 37 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer; bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, sofas, chaises à bascule, tables à dessus de marbre, matelas, batterie de cuisine, chaises, tapis, lits de plumes, etc.

—Egalement—

Une grande facture de [illegible], chaises, etc., en bois et paille.

PAR O. VALETON.

O. VALETON,

ENCANTEUR,

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

Offre en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que: jambons, épaules, lard, porc, graisse, beurre, bulle, morue, vins de toutes qualités, fromage, amidon, clous, riz, etc. 6 sept—1m

VENTES JUDICIAIRES.

EDWARD KEARNY vs KEARNY, ELDIS & CO.

Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No. [illegible]. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, trois d'octobre 1870, à 10 heures A. M., au No 74 de la rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, à la vente publique et adjudication de—

8 barils d'huile de baleine.
2 caisses de graisse pour voitures.
2 barils d'ocre rouge.
27 peinture minérale.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 21 sept—21,14,27,30—2 oct

SUCCESSION de feu JAMES BARRY, décédé. Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 32,900.—En vertu [illegible]

[illegible] la vente publique et adjudication de [illegible] décrite—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Baronne, Terpsichore, Carondelet et Melpomène, lequel dit lot ou lot de terre est désigné par le No [illegible] et mesure [illegible] pieds de face [illegible] la rue Melpomène, sur cent vingt-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés ou y appartenant.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 1er sept—1,9,19,25—2 oct

LA BANQUE DES MARCHANDS DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs. ALFRED KEARNY.

Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, No 1,613.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, dix-neuf d'octobre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et de la Banque, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

1o Un terrain situé au faubourg de l'Annonciation, Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro Un, dans l'îlet Soixante-Cinq, borné par les rues du Colysée, Polymnie, Prytanée et Uranie, d'après un plan dressé par E. Grinnon, voyer, le 8 de novembre 1845 et déposé en l'étude de L. Hermann, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain forme l'angle des rues Prytanée et Uranie, et ayant, mesure française, cinquante pieds de face à la rue Prytanée, sur cent-vingt pieds de profondeur et face à la rue Uranie.

2o Un autre terrain, situé dans les mêmes District et îlet, mesurant, mesure française, vingt-cinq pieds de face à la rue Prytanée, sur cent-vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné par deux côtés par la propriété autrefois appartenant à B. Florence et de l'autre côté par celle autrefois appartenant à J. J. Jandot.

Ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les dits terrains.

Les dites propriétés appartiennent au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite savoir: Celle premièrement décrite de W. P. Campbell, suivant acte au rapport d'Adolphe Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 12 novembre 1853; et celle secondement décrite de L. A. Bright, suivant acte au rapport du même notaire, en date du 2 juillet 1853.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 17 sept—17,25—oct 2,11,19

MAIGNAN & LABORDE vs. FULGENCE RICAU.

Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, No 23,944—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, huit d'octobre 1870, à 4 1/2 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Les fonds du magasin situé à l'angle des rues Toulouse et du Bassin, dans le Deuxième District de cette ville, consistant en Groceries, Vins, Liqueurs, etc., suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 1sept—27,30,3,6,8oct

CHARLES G. E. BAQUIÉ vs THOMAS FRIEND et DANIEL O'BRIAN.

Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans — No. 24,283 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, dix-huit d'octobre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Quatre terrains situés au faubourg Avart, ville et paroisse de Jefferson, en cet Etat, dans l'îlet No Douze, compris entre les rues Laurel, Soniat, Jersey et Robert, désignés par les numéros Quinze, Seize, Dix-Sept et Dix Huit, d'après un plan dressé par F. N. Tourné, architecte, le 25 juin 1866 et déposé en l'étude de A. Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville.

Le No Quinze a trente pieds de face à la rue Laurel. Le No Seize a trente un pieds de face à la même rue sur une profondeur chacun, de cent-dix pieds, entre lignes parallèles. Le No Dix-Sept formant l'angle des rues Laurel et Soniat. Et le No Dix-Huit a trente trois pieds de face à la rue Soniat sur cent vingt cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Cette propriété fait partie d'une certaine propriété acquise conjointement par Thomas Friend, un des défendeurs et John F. Pickens, de Peter Siren, suivant acte au rapport d'Ernest Commagère, notaire public de la paroisse de Jefferson, en date du 30 d'août 1866, et par acte au rapport du dit notaire Commagère, en date du 10 août 1867, le dit John F. Pickens a vendu son intérêt dans la dite propriété au dit Daniel O'Brian, un des défendeurs.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 16 sept—18 24—7 9 18 oct

La Banque des Marchands de la Nouvelle-Orléans vs Alfred Kearny.

Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans — No 1,617 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, dix-neuf d'octobre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et de la Banque, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Magasins, Natchez et Tchoupitoulas, désigné par le numéro Quatorze, suivant plan et arpentage fait par C. A. de Armas, arpenteur, le 27 d'avril 1866 et annexé à un acte au rapport de Théodore Guyol, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 26 mai 1866.

Le dit terrain mesure vingt et un pieds deux pouces de face à la rue des Magasins, sur cent vingt huit pieds huit pouces et une ligne de profondeur, sur la ligne du côté de la rue Poydras, cent vingt neuf pieds deux pouces de profondeur sur la ligne parallèle, et vingt et un pieds deux pouces [illegible] de largeur sur la ligne de derrière.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de M. J. de Lizardi, suivant acte au rapport du dit notaire Guyol, en date du 26 mai 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 27 sept—13,25—oct 3,11,19

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Marchandises sèches et Lingerie.

Par Hoffman, Marks & Co—A. Levi, Encanteur—Bureau, No 38 de la rue de Chartres—LUNDI, 3 octobre à 10 heures du matin. Il sera vendu—

Popelines unies et fantaisie, plaids unis, mousselines, alpacas et mousselines laine unis et en couleurs, mérinos français et anglais, flanelles, tartans, casimirs, mouchoirs, draps, jeans, tweeds, satinettes, ... [illegible] nappes, chemises, cotons, ... [illegible]

Conditions à la vente. 2oct

Chiffons, Métaux, &c.,

Avariés à l'incendie du No 14 de la rue de la Douane, le 19 septembre — vente pour compte de qui il appartiendra.

Par Hoffman, Marks & Co.—A. Levy, encanteur.—Bureau, No. 38 de la rue de Chartres.—LUNDI, 3 octobre 1870, à 10 heures du matin, au magasin occupé dernièrement par MM. E. Adler & Co., au No 14 de la rue de la Douane, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra—

Le reste du stock de chiffons, métaux, etc., etc., avariés de l'incendie du 19 septembre.

Conditions, à la vente.

PAR VINCENT & CO.

Seconde Vente d'Automne.

Seconde VENTE IMPORTANTE,

—A CRÉDIT—

Marchandises Sèches Etrangères et Américaines.

Soieries noires, Draps, Doeskins, Casimirs, Jeans, etc.

Par Vincent & Co. — Vincent, encanteur — Salles d'encan, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane — Il sera vendu, LUNDI, 3 octobre, à 10 heures du matin, sans réserve.

100 Colis MARCHANDISES SÈCHES ETRANGÈRES.

—Comprenant—

Soieries noires, alpacas noirs, mérinos, popelines, mousselines, draps et drap noirs français, casimirs, toiles, mousselines laine, etc., etc.

—ET—

200 Caisses et Balles MARCHANDISES SÈCHES DU PAYS.

—Comprenant—

Coton blanc et coton écru à draps et à chemises, de tous les quarts, indiennes, jeans, coutils à matelas, striped, denims, linseys, couvertures laine, flanelles croisées et unies, de toutes les couleurs, etc., etc.

—ET—

200 Lots Marchandises de Fantaisie, tels que:

Rubans, gants en peau de chevreau, bonneterie de toutes qualités, corsets, chapeaux, lingerie, chapeaux de peau et calepins, chemises à devants de toile, etc., etc.

Conditions — Crédit libéral à la vente. 25 sept

PAR LOUIS STERN & BROS.

800 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

Par Louis Stern & Bro.—M. Stern, encanteur — LUNDI, 3 octobre, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres, il sera vendu—

800 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

Formant un assortiment de chaussures d'hommes, de jeunes garçons, de dames, de demoiselles et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions à la vente. 2 oct

PAR D. E. MORPHY.

Distillerie en cuivre, Presse à Cigares, Papiers, Boites à Epices et à Cigares, etc.

Par D. E. Morphy—A. E. Morphy, Encanteur — Il sera vendu, LUNDI, 3 octobre, à dix heures du matin, au magasin d'entrepôt du rue Lafayette—2,732 boîtes neuves pour épices, et autres, de diverses dimensions, une distillerie en cuivre, une presse à cigares, caisses neuves à cigares, papiers, etc.

Conditions, comptant. 2oct

Drogues, Médicaments, Articles dans des boîtes en ferblanc, etc. Vente pour le compte de qui il appartiendra.

Par D. E. Morphy—A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, MARDI, 4 octobre 1870, à 11 heures du matin, au magasin No 37 de la rue des Magasins—

Drogues, médicaments, fruits et viandes dans des boîtes en ferblanc, liqueurs, bouchons, parfumeries, graisse à essieux, balances, cheminées de lampes, couperose, peinture Bridge Water, etc.

Conditions—comptant. 30 sept

PAR EUGENE TOURNE.

ALE & PORTER

En débarquement de la barque "Sitka" de Liverpool.

Par Eugène Tourne, successeur de B. Turpin—LUNDI, le 3 octobre 1870, à 10 heures A. M., il sera vendu au potence 29, Premier District, vis à vis la rue Robin—

[illegible] barils Allsopp pale ale, etc., à deux, chaque.
[illegible] Darcy's Dublin stout porter, etc., 4 doz. chaque.
[illegible] Darcy's Dublin stout porter, pts., 4 doz.

—Aussi—

25 barils Allsopp pale ale, pts., à deux, chaque.
5 Barclay Perkins & Co, stout, pts., à deux, chaque.
4 pipes genièvre de Hollande Nyegbende.
15 caisses champagne Ch. Gilbert, pts. et qts.

Conditions—Comptant. 2sept

PAR G. DE FERIET.

Vente positive et sans limite, à l'enchère publique, de la belle pharmacie connue sous le nom de "Pharmacie Robin" et située au No 48 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti.

[illegible]

Meubles!

[illegible] au No 58 de la rue Royale, MARDI, 4 octobre 1870, à 11 heures du matin, au No 58 de la rue Dauphine, entre les rues Bienville et Conti, il sera vendu, à l'enchère publique, sans aucune limite ou réserve, le propriétaire ne voulant plus tenir maison—

Un fort lot de meubles, tels que bois de lit en bois de rose et en acajou, armoires, lavabos, tables de nuit, chaises, etc.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Il ne sera rien livré avant le paiement. 1er oct—2t

Magasin en briques, de prix, au coin des rues St-Louis et Chartres, bien connu sous le nom de "Petite Bourse" et un bon magasin en briques et à trois étages, No —, de la rue de la Levée, entre Conti et St-Louis.

Succession de J. R. Navarre.—No 33,786.—

Par G. de Feriet, Encanteur—Bureau, No. 30 de la rue Royale. SAMEDI, 5 novembre 1870, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre de l'Honorable Louis Duvigneaud, Juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, daté du 29 juin 1870—les propriétés immobilières suivantes, appartenant à la dite succession, savoir:

1o. Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St. Louis, Chartres, Conti et le Passage de la Bourse. Le dit terrain forme l'angle des rues St. Louis et Chartres, et il a, mesure américaine, 21 pieds de face à la rue St. Louis, et 44 pieds américains de face à la rue de Chartres, sur les profondeurs qui suivent, savoir: 44 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue de Chartres, 11 pieds 8 pouces sur une autre ligne parallèle à la rue St. Louis, 5 pieds 9 pouces sur une ligne parallèle à la rue de Chartres, 8 pieds 5 pouces sur une ligne qui s'étend vers la rue St. Louis, 4 pieds 5 pouces sur une autre ligne parallèle à la rue St. Louis, 2 pieds 5 pouces jusqu'au centre d'un puits et 12 pieds 2 pouces de face à la dite rue St. Louis, sur une profondeur de 46 pieds 9 pouces sur la ligne qui s'étend vers la rue Conti, et 41 pieds de profondeur sur la ligne qui s'étend vers la rue de Chartres, 11 pieds 5 pouces sur une autre ligne parallèle à la rue St. Louis, et jusqu'au centre du puits ci-dessus mentionné. Ensemble, toutes les améliorations et autres dépendances appartenant au dit terrain, y compris les droits aux murs des bâtisses qui touchent à celles qui appartiennent au dit terrain; et les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus comprennent la bâtisse en brique, à trois étages et de prix, formant le coin des rues de Chartres et St. Louis, ayant un balcon en fer sur la façade et connu sous le nom de LA PETITE BOURSE.

2o. Un autre terrain situé dans le même district, (le deuxième), dans l'îlet compris entre les rues Vieille Levée, Conti, Chartres et St. Louis. Le dit terrain a 20 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Vieille Levée, 24 pieds 6 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne qui s'étend vers la rue Conti, de là contrant, à angles droits, 8 pieds 10 pouces 6 lignes, de là une ligne qui s'établit profondeur 9 pieds 3 pouces 7 lignes, de là, à angle droit, 2 pieds 10 pouces 9 lignes vers la rue St. Louis, de là, une nouvelle profondeur de 70 pieds 3 pouces 5 lignes, de là, 16 pieds 3 pouces 7 lignes de large dans le fond; de là, une ligne de profondeur de 27 pieds 7 pouces de ligne, de là suivant à angles droits 7 lignes de ligne de profondeur qui a 24 pieds 1 pouce 7 lignes jusqu'au point de départ. Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, tous les droits, mises et dépendances y appartenant. Les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, comprennent un magasin en brique et à trois étages, désigné par le No 83, de la rue Vieille Levée.

Conditions.—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale, privilège de vendeur et portant huit pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées contre les risques de l'incendie et la police être transférée au curateur. En cas de non-paiement ou d'escompte à l'échéance des billets, les acquéreurs seront requis de payer cinq pour cent, d'honoraires d'avocat, sur le montant du recouvrement. Les billets devront également être garantis par hypothèque.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 2 oct—2, 4, 8, 15, 22, 29—5 nov.

MÉDECINS.

Le Dr. Jules HOMBERGER,

Ancien chef de Clinique du Dr. Sichel, à Paris.

OCULISTE,

140.........RUE DU CANAL.........140

Consultations de 11 à 3 heures. 1er oct—1an

S. A. LANDRY,

De la Faculté de Paris,

60.....Dauphine, encoignure Royale.....60

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE.

Le Dr. Landry a fait établir chez lui un appareil complet pour l'application de la MEDICATION HYDROTHERAPIQUE, douches froides, suivie de douches froides. Ce traitement particulièrement efficace dans les affections de l'utérus de langue date qui ont résisté à tout traitement médical, est spécialement applicable aux cas invétérés de paralysie, dyspepsie, maladies du foie, diarrhées et dyssenteries chroniques et toutes les maladies nerveuses. Consultations de 1 à 3 heures P. M.

Pour économiser le travail et avoir de grandes récoltes,

SERVEZ-VOUS DU

SUPERPHOSPHATE DE NOIR ANIMAL

ET DU

NOIR ANIMAL PULVÉRISÉ

DE STERN.

LES INCOMPARABLES ENGRAIS.

Noir animal de tous les degrés constamment en magasin.

LOUIS STERN & BROS., Fabricants, Bureau, No 16 de la rue de Chartres. 17 sept—1an

EDUCATION.

Institut Eclectique de la Passe-Christian.

Le Professeur ALEX. DIMITRY a l'honneur d'annoncer aux familles qu'il ouvrira, le LUNDI, 3 octobre, un Institut où les jeunes gens recevront une éducation scientifique et littéraire complète.

Pour les prospectus, qui donnent tous les détails, s'adresser au principal ou à ROBERT M. LUSHER, Au No 3 de la rue Commercial Place.